

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 27

**RACHAT DE PARCELLES À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE ET REVENTE À CLERMONT
AUVERGNE MÉTROPOLE – RUE LEMOY À CLERMONT-FERRAND**

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.

M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.

M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).

Rapport N° 27
RACHAT DE PARCELLES À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE ET REVENTE À CLERMONT
AUVERGNE MÉTROPOLE – RUE LEMOY À CLERMONT-FERRAND

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2241-1 et L. 1311-13 fixant les modalités d'acquisition d'un bien par une collectivité ;

En 2001, l'EPF Auvergne a acheté pour le compte de la Ville de Clermont-Ferrand les parcelles cadastrées section AI numéros 341-342 d'une surface totale de 130m². Cet tènement non bâti a été acquis au titre de la gestion de la voirie de la rue Lemoy. La nature de ces biens correspond à du trottoir.

Afin de régulariser cette situation foncière de portage et compte-tenu des évolutions des compétences des collectivités depuis cette période, le rachat à l'EPF Auvergne de ces parcelles et leur revente à Clermont Auvergne Métropole vous sont proposés.

Concernant le rachat à l'EPF Smaf Auvergne, le prix de cession, hors TVA, s'élève à 16 039,14 €, auquel s'ajoutent des frais de portage d'un montant de 9,95 €, ainsi qu'une TVA sur marge d'un montant de 1,99 €. Dès lors, le prix de cession, toutes taxes comprises, est de 16 51,08 €. La Ville a déjà réglé à l'établissement public la somme de 16 007,15 € au titre des participations. Le restant dû est de 43,93 € TTC.

Concernant la revente auprès de Clermont Auvergne Métropole, elle pourra s'effectuer au prix de 1,00€ compte-tenu des compétences respectives et du transfert de charge.

France Domaine a émis un avis sous la référence n°2022-63113-50272 fixant la valeur vénale à 1,00€ H.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le rachat à l'EPF Auvergne des biens cadastrés section AI numéros 341-342 d'une surface de 130 m² au prix de 16 039,14 € selon les modalités de paiement précisées dans l'exposé, à savoir un montant restant dû de 43,93 € TTC ;
- d'approuver la revente du même bien à Clermont Auvergne Métropole, au prix de 1,00 € HT ;
- de confier la rédaction des actes notariés à Maître Frédéric MARTIN, notaire à Clermont-Ferrand.

TOTAL VOTANTS :	37	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	16 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	37	=	Pour : 37	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°27 : Jérôme AUSLENDER, Marion BARRAUD, Grégory BERNARD, Nicolas BONNET, Julien BONY, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Rémi CHABRILLAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Cécile LAPORTE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Anne-Laure STANISLAS

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,



Olivier BIANCHI

